

## Résumé analytique

L'évaluation du Congrès mondial de la nature 2012 (Congrès) demandait si le Congrès pouvait être rendu plus pertinent, efficace et efficient. Cet exercice interne a été réalisé entre septembre 2012 et mars 2013 par l'Unité de planification, suivi et évaluation du Secrétariat de l'UICN.

L'enquête menée auprès des participants du Congrès 2012 révèle que le Congrès a été fortement apprécié par les participants. Cependant, un certain nombre de suggestions ont été émises pour l'améliorer. Voici quelques points qui ressortent de cette évaluation :

### **1. Satisfaction des participants : le Congrès 2012 a été perçu comme utile en termes de temps et de ressources investis, pour le participant et pour son organisation.**

L'évaluation de la satisfaction des participants se base surtout sur les résultats de l'*Enquête auprès des participants du Congrès 2012*. La majorité des participants étaient ainsi satisfaits de la plupart des aspects du Congrès. Les résultats de l'*Enquête auprès des participants* montrent que le Forum, l'Assemblée des Membres et plus globalement l'organisation du Congrès ont répondu aux attentes d'une très grande majorité des participants du Congrès. Globalement, d'après l'*Enquête auprès des participants*, le Congrès est perçu (par plus de 90%) comme utile en termes de temps et de ressources investis, pour le participant et pour son organisation.

### **2. Objectifs du Congrès : Au niveau collectif (de l'Union), l'objectif du Congrès semble se limiter à la réalisation de ses dispositions statutaires ; des occasions de faire des progrès sur des questions importantes liées à la biodiversité et à la durabilité ont pu être manquées.**

Il ressortait majoritairement de l'évaluation du Congrès 2008 que les objectifs du Congrès n'étaient pas clairement définis ou suffisamment divulgués. Malgré les tentatives pour identifier et communiquer les objectifs du Congrès, il n'y a pas eu d'amélioration notable en 2012. Chaque participant va donc au Congrès avec un ensemble unique d'objectifs personnels et organisationnels. Au niveau collectif, l'objectif perçu du Congrès semble se limiter à la réalisation des dispositions statutaires des Congrès de l'UICN.

Le personnel Senior du Secrétariat de l'UICN pense que le Congrès, sous sa forme actuelle, n'apporte pas suffisamment de progrès tangibles sur les questions significatives et/ou controversées d'importance mondiale liées à la biodiversité et à la durabilité. Il estime que le Congrès a le potentiel pour progresser sur ce point-là, car ces questions doivent être abordées par des dialogues multipartites tels que ceux qu'organise l'UICN avec les États, les organismes gouvernementaux, les scientifiques et la société civile.

### **3. Le Forum du Congrès : Le Forum représente une opportunité unique pour rencontrer des pairs et échanger ses connaissances sur diverses questions liées à la biodiversité**

Selon l'*Enquête auprès des participants du Congrès 2012*, 90% des participants ont le sentiment que le Forum a globalement répondu à leurs attentes. Le Forum est perçu comme favorisant la constitution de réseaux et le partage de connaissances. Le nombre

et la diversité des sujets débattus ont été appréciés par les participants. Cependant, du fait du nombre élevé d'évènements organisés simultanément en fonction de la thématique du jour, il était difficile pour les participants d'assister à tous les évènements qu'ils auraient souhaité, et donc d'optimiser l'utilisation de leur temps au Congrès. Plusieurs parties prenantes ont proposé un format incluant des domaines thématiques plutôt qu'un thème quotidien, et moins d'évènements.

Plusieurs personnes ont rapporté que le Forum représente une opportunité unique de débattre sur une large gamme de questions liées à la biodiversité, permettant à la créativité de s'épanouir – à la différence d'évènements extrêmement pointus ou d'organismes décisionnels hautement politisés. Plusieurs parties prenantes ont d'ailleurs souligné que c'est exactement le créneau du Forum du Congrès de l'UICN, en faisant remarquer qu'il n'existe pas d'autre évènement au monde tel que celui-ci. Cependant, la plupart des intervenants interrogés ont reconnu qu'il serait potentiellement plus pertinent de se concentrer davantage sur un petit nombre de questions importantes, ce qui permettrait d'aboutir à des résultats plus tangibles pour l'Union dans son ensemble, bien qu'il soit évident qu'une telle approche ne puisse pas modifier fondamentalement la nature actuelle du Forum.

#### **4. L'Assemblée des Membres : les dispositions statutaires ont été satisfaites, mais les processus de l'Assemblée des Membres doivent être réformés s'ils veulent apporter un changement réel**

La majorité des répondants à l'*Enquête auprès des participants du Congrès 2012* (81%) juge que l'Assemblée des Membres a répondu à ses attentes. Il est également clair que les dispositions statutaires ont été satisfaites, puisque l'Assemblée a pu parcourir l'ensemble de son programme prévu d'ici la fin du Congrès. Cependant, plusieurs préoccupations sont apparues quant aux processus décisionnels et à la réalisation de changements réels concernant la gouvernance et les pratiques dans le domaine de la biodiversité et de la durabilité :

**Le processus des motions.** Selon l'évaluation, les principales faiblesses du processus sont les mêmes que celles soulignées il y a quatre ans, c'est-à-dire :

- La complexité du processus entre les mains d'une petite équipe ;
- Le nombre élevé de motions devant être examinées et débattues avant et pendant l'Assemblée des Membres (en 2012, augmentation de 33% du nombre de motions devant être votées par rapport à 2008) ; et
- Les progrès incertains concernant la mise en œuvre et l'impact des Résolutions et des Recommandations adoptées lors des Congrès précédents.

L'évaluation de 2012 suggère de diminuer significativement les motions débattues lors de l'Assemblée des Membres afin que des débats intéressants puissent avoir lieu. Les motions à l'ordre du jour doivent être d'une portée plus globale, et les débats autour des questions locales, nationales et régionales doivent avoir lieu ailleurs. L'UICN semble ne pas profiter de l'occasion qu'elle a de pouvoir rassembler ses parties constituantes pour avoir des discussions en profondeur et prendre des décisions sur les questions essentielles en termes de biodiversité et de durabilité à l'échelle mondiale. Les Membres ont clairement fait part de leur volonté de réformer le processus de motions en donnant un mandat à un Groupe

consultatif sur le processus des motions et l'application des résolutions, afin qu'il émette des recommandations pour une réforme du processus (WCC-2012 Rés.001).

**Participation à l'Assemblée des Membres.** Entre 2008 et 2012, le nombre de Membres accrédités pour voter est comparable (67% des Membres en 2008 contre 62% en 2012) mais, dans les faits, beaucoup plus de Membres ont voté en 2012. En moyenne, 65% des Membres accrédités ont voté pour chaque décision en 2012, alors que ce chiffre était de 40% en 2008. Malgré l'amélioration significative, entre 2008 et 2012, du taux de participation dans le processus de vote au cours de l'Assemblée des Membres, les décisions prises en 2012 étaient basées sur seulement 41%, en moyenne, des votes potentiels de tous les Membres de l'UICN (contre 28% en 2008). L'exigence de quorum proposée par le Conseil (et rejetée par les Membres) aurait été satisfaite pour 100% des motions votées à Jeju. La plupart des parties prenantes interrogées a apprécié que le taux de participation se soit amélioré en 2012, mais a le sentiment qu'il est encore possible d'améliorer l'implication des Membres. Il convient encore de clarifier comment traduire cela dans la pratique, en prenant en compte les éléments suivants :

- Un taux plus élevé de participation donnerait-il vraiment plus de légitimité aux décisions votées ?
- Comment la participation peut-elle être augmentée dans la pratique ?
- Un niveau plus élevé de participation augmenterait-il le taux d'exécution des Résolutions ?

**Le processus électoral.** La majorité des répondants à *l'Enquête auprès des participants du Congrès 2012* a le sentiment que le processus électoral était transparent. Le nouveau système de vote électronique a été bien accueilli et perçu comme un changement très positif. La principale objection des répondants porte sur la communication des résultats des élections, qui ne s'est pas faite immédiatement après le vote, mais parfois plusieurs jours plus tard. Cependant, le Responsable des élections a expliqué lors du Congrès qu'il est courant, dans la procédure électorale, qu'aucun vote n'ait lieu en connaissance du résultat d'un vote précédent, car la notification partielle de résultats électoraux peut potentiellement avoir un impact sur les élections restantes. Par ailleurs, un certain nombre de répondants à l'enquête et de parties prenantes interrogées n'étaient pas très à l'aise devant la très faible majorité ayant parfois permis à un candidat de l'emporter. Enfin, quelques répondants à *l'Enquête auprès des participants du Congrès 2012* et certaines parties prenantes interrogées ont souligné que les Membres et le Conseil de l'UICN devraient faire plus attention aux compétences, connaissances et expérience nécessaires à un candidat pour comprendre et gérer correctement l'UICN ; il a été remarqué également qu'il serait pertinent que davantage de candidats aient une expérience dans la gouvernance de grandes organisations environnementales internationales. **L'adoption du Programme de l'UICN et des mandats des Commissions pour les quatre prochaines années.** Il y a eu peu de débats autour du Programme de l'UICN 2013-2016 lors de l'Assemblée des Membres, malgré les efforts pour l'inclure dans l'ordre du jour. Certes, le Programme avait été étudié avant le Congrès lors d'une phase de consultation officielle, cependant il serait utile de clarifier dans quelle mesure le Programme de l'UICN doit être débattu lors de l'Assemblée des Membres, quels aspects en particulier, et sous quel format. Concernant l'adoption des mandats des Commissions pour les quatre prochaines années, il manque un processus pendant ou avant le Congrès, qui déterminerait quelles Commissions sont nécessaires pour mettre en œuvre le Programme proposé et avec quels mandats respectifs.

## **5. Liens entre le Forum et l'Assemblée des Membres : la majorité des participants voit un lien fort et clair entre le Forum et l'Assemblée des Membres**

Globalement, selon les résultats de l'enquête, presque les trois-quarts (73%) des répondants voient un lien clair et fort entre le Forum et l'Assemblée des Membres. Malgré un certain décalage entre plusieurs événements du Forum et les domaines thématiques du Programme, et un pourcentage relativement peu élevé d'événements du Forum explicitement relié au contenu des motions débattues lors de l'Assemblée des Membres, la grande majorité des répondants à l'*Enquête auprès des participants du Congrès 2012* estime que les débats qui ont eu lieu lors des événements du Forum étaient globalement pertinents dans le cadre du Programme 2013-2016 et des motions débattues lors de l'Assemblée des Membres.

Pour la première fois, les séances de l'Assemblée des Membres avaient lieu chaque jour du Congrès à partir du deuxième jour du Forum. Les séances de l'Assemblée des Membres ne chevauchaient pas les événements du Forum (à l'exception des événements du Campus de la conservation), car elles avaient lieu le matin, avant le début des séances du Forum. L'objectif était de mieux relier les thèmes du Congrès et les principaux messages du Forum pour le Programme 2013-2016 de l'UICN proposé et les motions proposées par les Membres. Les Membres ont fait état de certains avantages et inconvénients à ce sujet. Il est difficile de juger si les avantages l'emportent sur les inconvénients. Cependant, si l'Assemblée des Membres était rationalisée comme le suggère le rapport, et en particulier si le nombre de Motions était réduit, certains des inconvénients ressentis et liés à l'intégration de l'ordre du jour du Forum avec celui de l'Assemblée des Membres pourraient diminuer.

## **6. Gestion du Congrès : le Congrès 2012 a été bien géré par une équipe impliquée, mais un protocole d'accord non-explicite avec le pays hôte a créé des complications à l'équipe de gestion du Congrès, qui n'avait qu'un contrôle limité sur certains aspects cruciaux du Congrès.**

Pour l'équipe de gestion du Congrès du Secrétariat, l'un des plus importants enseignements tiré du Congrès 2012 concerne la négociation, et le niveau de détails à inclure dans le protocole d'accord signé avec le pays hôte. L'implication importante du Comité d'organisation coréen dans la préparation et la gestion du Congrès a entraîné un investissement significatif de leur part en termes de temps et de ressources. En particulier, le Comité d'organisation coréen a fait appel à un nombre significatif de volontaires, s'est assuré le soutien de plusieurs institutions et a permis de donner à l'événement une vraie saveur coréenne. Cependant, du fait de la structure du protocole d'accord, l'équipe de gestion du Congrès avait une faible marge de manœuvre sur différents aspects importants du Congrès – avec des conséquences importantes en terme d'accès au marché local pour la collecte de fonds mais aussi en termes de logistique et de stratégie de communication pour le Congrès.

## **Recommandations**

### **Principales recommandations**

PR1. Mettre en place un processus pour mieux définir et communiquer l'objectif et la finalité du Congrès ; avoir une perception plus claire de ce qui doit être réalisé collectivement en tant qu'Union au-delà de la réalisation des objectifs individuels des Membres et des dispositions statutaires.

PR2. Identifier quelles avancées tangibles sur les questions les plus urgentes à l'échelle mondiale dans le domaine de la biodiversité peuvent/doivent être attendues du Congrès. Il doit s'agir en premier lieu de questions devant être abordées conjointement par les États, les scientifiques et les ONG.

PR3. Proposer un programme pour le Forum avec des domaines thématiques, par opposition à des thèmes quotidiens.

PR4. Garantir qu'un certain nombre d'évènements du Forum sont dédiés à des débats en profondeur orientés vers des solutions, portant sur des questions essentielles pertinentes pour l'Union dans son ensemble, et étroitement liées à la mise en œuvre du Programme de l'UICN, tout en permettant aux participants de s'impliquer dans des évènements sur une gamme plus vaste de sujets.

PR5. Clarifier les fonctions spécifiques de l'Assemblée des Membres et des processus liés aux réformes (en commençant par sa fonction politique et le processus relatif des motions).

PR6. Envisager que les changements relatifs aux processus des motions et des Résolutions réalisés avant le prochain Congrès puissent inclure :

- Le renforcement de la phase de préparation des motions
- L'identification de mécanismes acceptables pour gérer les motions non problématiques, afin d'économiser un temps précieux lors de l'Assemblée des Membres
- L'identification de critères d'éligibilité plus contraignants pour les motions (en particulier pour les motions soumises lors du Congrès)
- Le renforcement du suivi de la mise en œuvre et des impacts des Résolutions

PR7. Clarifier le niveau désiré de participation des Membres dans les décisions prises lors de l'Assemblée des Membres, et les moyens de le garantir.

PR8. Garantir, pour les Congrès futurs, la signature d'un Protocole d'accord plus explicite avec le pays hôte, qui inclut en particulier la proposition du pays hôte et qui précise que l'organisateur professionnel de Congrès (OPC) est recruté et agit directement sous la supervision de l'équipe du Congrès de l'UICN.

### **Autres recommandations**

AR1. Identifier plus formellement comment utiliser le Congrès pour mieux soutenir la mise en œuvre des priorités globales des programmes thématiques et régionaux de l'UICN.

AR2. Réduire le nombre d'évènements proposés pour le Forum, tout en garantissant une grande diversité de sujets et un nombre raisonnable de participants pour chaque évènement.

AR3. Réviser le concept des Posters du Forum, afin qu'ils soient plus intéressants et qu'ils valent l'effort qu'ils demandent.

AR4. Définir un processus plus transparent pour identifier quelles Commissions seraient nécessaires pour mettre en œuvre le Programme proposé, quels devraient être leurs mandats respectifs, et soit s'accorder sur elles avant le Congrès afin d'élire leurs Présidents respectifs lors du Congrès, soit décaler l'élection des Présidents après le Congrès.

AR5. Clarifier les attentes relatives au niveau de débats désirés par rapport au Programme lors de l'Assemblée des Membres et le format à adopter pour ces débats.

AR6. Garantir un soutien adéquat au Président de la séance plénière, au niveau technique et politique.

AR7. Maintenir les efforts pour améliorer les liens, en terme de contenu, entre le Forum et l'Assemblée des Membres du Congrès, en intégrant davantage le processus de préparation et les échéances des deux parties du Congrès.

AR8. Réévaluer la possibilité de continuer l'intégration de l'ordre du jour du Forum et de celui de l'Assemblée des Membres à partir des avancées réalisées quant à la rationalisation de l'activité de l'Assemblée des Membres.